

Pose de la première pierre en présence de Gilbert Trémolet, maire de Die, et Claude Guillaume, premier adjoint, Camille de Witasse-Thezy, sous-préfète de Die, Bernard Buis, conseiller départemental et sénateur, Patricia Brunel-Maillet, vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'environnement et de la santé, Martine Charmet, conseillère départementale, Claude Aurias, conseiller régional délégué à l'économie de proximité, Zhour Nicollet, directrice de la délégation départementale de la Drôme de l'ARS, Christophe Catala, Jessica Le Priol et Aurélien Léger, professionnels de santé, et Christian Mendez, architecte de l'opération.



### ▲ LA MAISON DE SANTÉ

Samedi 23 novembre, le chantier de construction de la Maison de santé pluriprofessionnelle a été officiellement lancé pour une ouverture au public au 1<sup>er</sup> semestre 2021 (dossier pages suivantes).

### ▲ L'ÉDITO



Ce nouveau numéro du flash@die fait un tour d'horizon des dernières actualités et informations pratiques à l'usage des habitants de Die et du Diois.

Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite aux Dioises et aux Diois nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020.

Gilbert Trémolet, Maire de Die

**Tous les élus et techniciens  
de la ville de Die vous souhaitent  
de très belles fêtes  
et vous attendent nombreux  
à l'occasion des vœux du maire  
vendredi 17 janvier 2020  
à 19h en mairie.**

# La Maison de santé

Travaux  
automne 2019  
> février 2021  
Ouverture de la MSP  
1<sup>er</sup> semestre 2021

Entièrement conçue de plain-pied, la Maison de santé sera dotée d'un maximum d'espaces ouverts et de fenêtres, avec 4 zones fonctionnelles distinctes : accueil du public, locaux à vocation médicale, cabinet dentaire (entrée attitrée), espaces privés réservés aux professionnels de santé.



23 novembre, réception en mairie des élus et des professionnels partenaires lors de l'inauguration du projet.

## Préserver l'offre de soin libérale à l'avenir est une priorité

Territoire isolé géographiquement et de faible densité démographique<sup>1</sup>, le Diois bénéficie pourtant actuellement d'une offre de soins plutôt bonne en comparaison avec le département de la Drôme ou la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le bassin d'activité de Die compte six généralistes pour 6 394 habitants (soit un médecin pour 1 066 habitants). Cependant, la moitié d'entre eux sont âgés de 60 ans et plus, ce qui pose à terme la question du risque d'une diminution des professionnels de santé.<sup>2</sup>

La ville de Die compte en outre deux pharmacies et deux cabinets infirmiers. Si la présence des dentistes semble de bon niveau en termes de densité, les délais d'attente sont assez longs, les cabinets semblent saturés et les dentistes retraités ne sont pas remplacés.

## Un projet collectif des élus et des professionnels de santé

Face à ce constat, élus et professionnels de soin ont pris l'initiative de porter ce programme validé par l'Agence régionale de santé (ARS) et qui répond aux attentes du ter-

ritoire et à celles de la nouvelle génération de soignants se portant vers des espaces mutualisés de travail.

Fondée sur un projet de santé élaboré par les professionnels de soin en liaison avec l'ARS, et sur un projet immobilier dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la ville de Die, la Maison de santé pluriprofessionnelle doit répondre à trois objectifs majeurs :

- garantir l'accessibilité géographique, financière (tarifs conventionnés sans dépassement et application du tiers payant) et sociale de la patientèle et la continuité des soins par la présence d'un nombre plus conséquent de professionnels;
  - améliorer l'offre de soin par un travail en équipe (réunions de travail, concertation sur les cas complexes, élaboration de protocoles, coopération interprofessionnelle...);
  - améliorer les conditions d'accueil et d'exercice pour les professionnels de soin pour contribuer à pérenniser cette offre sur le territoire : la Maison de santé sera lieu de formation et d'accueil de futurs professionnels.
- À l'échelle du territoire, ce projet s'inscrit à la suite de maisons de santé déjà réalisées à Luc-en-Diois et dans le Vercors.

<sup>1</sup> Die compte environ 5 000 habitants, avec une très forte variation saisonnière en été, et les 50 communes du Diois 11 440 habitants (9 habitants/km<sup>2</sup>).

<sup>2</sup> Source : Union régionale des professionnels de santé (URPS), 2018.



## Les professionnels de soin

17 professionnels de santé, dont 12 femmes et 5 hommes s'installeront bientôt à la Maison de santé :

Aurélien Léger, Dorothée Villerabel et Sophie Evrard, médecins généralistes ; Christian Clair et Christophe Catala, dentistes ; Ludivine Sgandurra, sage-femme ; Pascale Giardina, orthophoniste ; Cabinet infirmier du Mazel (8 infirmiers) ; Cabinet infirmier du Pays diois (2 infirmiers).

Le projet doit aussi encourager l'implantation de nouveaux professionnels avec la création d'un à deux cabinets vacants et d'un logement pour l'accueil de stagiaires.



La Maison de santé est implantée à l'est du centre-ville de Die au sein de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Chanqueyras dont les travaux ont débuté en 2015. À vocation principale d'habitat, ce quartier doit accueillir 270 logements d'ici quinze ans. Un premier bâtiment de 22 appartements **A** est déjà habité, bientôt suivi d'un second **B** (8 à 9 logements Drôme Aménagement Habitat). Un programme de 22 villas **C** est également en cours de construction et un projet de 24 appartements **D** est programmé à proximité de la Maison de santé.

## Maîtrise des coûts et performances énergétiques

Les matériaux utilisés pour la construction ont été sélectionnés pour leur qualité environnementale et leurs performances thermiques, les matériaux de surface et de finition pour leur pérennité, leur résistance et leur facilité d'entretien, et les composants techniques pour leur faible consommation énergétique (lampes à faible consommation, éclairage à détection de présence...).

La construction, avec isolation thermique extérieure, système de chauffage bois éner-

gie, dispositifs de contrôle des apports solaire et de la lumière naturelle, permettra de combiner la maîtrise des coûts avec la performance thermique. Les toitures-terrasses isolées par l'extérieur et les refends intérieurs en maçonnerie pleine assureront une grande stabilité thermique au bâtiment.

Les équipements techniques (chaufferie, centrales de ventilation, groupe d'extraction VMC) seront facilement accessibles. La chaufferie à bois sera installée à proximité de l'entrée. Le renouvellement d'air est prévu par une ventilation double flux permettant de récupérer la chaleur produite par le

fonctionnement du bâtiment afin de bénéficier d'un air déjà réchauffé en hiver. En été, l'air de renouvellement est refroidi par son transit dans ce même réseau. Une régulation par pièce permet de prendre en compte ces apports gratuits. Pour le cabinet dentaire, chauffage et rafraîchissement des locaux se font par un système à débit de réfrigérant variable à condensation par air.

Les consommations de chauffage et de climatisation seront maîtrisées avec un objectif inférieur à 35 kWh/m<sup>2</sup>/an, ce qui correspond à un bâtiment très performant.

COÛT DE L'OPÉRATION		FINANCEMENTS PUBLICS	
<b>Travaux</b>	1 522 733 €	<b>Ville de Die</b>	
<b>Maîtrise d'œuvre</b>		Les loyers versés par les occupants permettront le remboursement de l'emprunt souscrit	526 246 €
Cabinet d'architecture et économiste Biloba	109 720 €	<b>État</b>	
Bureaux d'études Betebat et Mounier-Peyrin		Fonds national d'aménagement du territoire-FNADT (100 000 €); Dotation d'équipement des territoires ruraux-DETR (125 000 €); Dotation de soutien à l'investissement public local-DSIPL (272 230 €)	497 230 €
<b>Honoraires divers</b>		<b>Conseil départemental de la Drôme</b>	439 691 €
Bureau de contrôle Veritas	30 714 €	<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>	200 000 €
CSPS Dekra		<b>TOTAL</b>	<b>1 663 167 €</b>
Étude de sol Alios			
Conseiller juridique M <sup>e</sup> Passot			
Assurance dommages ouvrages SMACL			
<b>TOTAL</b>	<b>1 663 167 €</b>		

## PORTE OUEST



Meilleur accès aux bus  
(création d'un parvis  
et d'un abribus).



Confort des piétons (contre-  
allée le long du square,  
élargissement des trottoirs)



Mise en accessibilité  
des espaces publics  
et des trottoirs.



Sécurité des cyclistes  
(mise en place "chaucidou",  
création d'une zone 30).



Fluidité de la circulation  
automobile (sens unique  
réversible si besoin).



Bien-être des usagers  
(création de terrasses de  
bars ou restaurants).



Utilisation de matériaux et mobilier durables et esthétiques. • Végétalisation et réduction des surfaces en enrobés. • Mise en valeur du patrimoine historique de la ville (plaques et totems) • Reprise des réseaux vétustes d'eau et d'assainissement et suppression des branchements en plomb. • Enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public et remplacement des ampoules par des LED.



Mardi 3 décembre sur le square du Souvenir, l'inauguration officielle est venue clore le chantier "Porte Ouest" initié en mai 2016. Inscrit dans un projet à long terme de rénovation de notre ville, le réaménagement de ce quartier a permis de rendre aux habitants et visiteurs un espace plus attrayant et fonctionnel.



Marquage définitif du Chaucidou (chaussée à circulation douce) en résine ocre sur toute sa longueur, depuis le rond-point de Lidl jusqu'à l'entrée du boulevard Adolphe-Ferrier.



**8 ANS !** Du captage de notre source à nos robinets, c'est le temps qu'il a fallu pour venir à bout du grand chantier démarré en septembre 2011. Le 8 octobre dernier, en présence des entreprises prestataires, avec quelques inquiétudes inévitables et beaucoup d'émotion, la conduite de Rays a été connectée sans problème aux deux réservoirs de Plas. Ces réservoirs, qui vont être remblayés pour être isolés du froid ou de la chaleur, alimentent dorénavant toute la ville.

## AU CAMPING

La construction des chalets en bois avance bon train au camping de Justin. L'implantation de ces nouvelles habitations légères de loisir a été autorisée en concertation avec les services des Bâtiments de France. Les huit chalets (trois de 3 chambres et cinq de 2 chambres) seront disponibles à la location dès l'an prochain, pour deux nuits minimum en basse saison (avril, mai, juin, septembre) et une semaine en juillet-août (arrivée possible mercredi ou samedi). Nouveauté 2020, le camping municipal réserve l'un de ses chalets à l'itinérance, et on pourra y louer une chambre pour une nuit seulement (17h-9h).

Cette opération sera aussi l'occasion d'aménager un parking à l'usage du Club de rugby.



**Ouverture du camping le samedi 4 avril 2020 (réservations disponibles début février)  
Infos, tarifs et réservations sur [www.camping-die.com](http://www.camping-die.com)**

## STADE CHABESTAN



Des travaux ont été réalisés cet automne : pelouse et réseau d'eau d'arrosage intégré **A**, enrobé dans le prolongement du city-stade **B** et cheminements en gravier compacté **C**. Au printemps, sur l'autre partie déjà enherbée, des jeux en bois seront posés et neuf arbres plantés **D**. Sur l'espace devant la maternelle les anciens jeux seront remplacés (nouveau toboggan avec une cabane et jeux à ressort), ainsi que du mobilier (tables, bancs, corbeilles) et une table de ping-pong **E**.

## JOSEPH-REYNAUD

Appuyé par une étude du CAUE de la Drôme, ce projet est mené par Drôme Aménagement Habitat (DAH) en partenariat avec la ville et la Communauté des communes du Diois.

Après rénovation, l'immeuble Joseph-Reynaud rénové accueillera la crèche agrandie, 15 logements et un nouveau lieu de réunion ou d'exposition municipale (90 m<sup>2</sup>).

## Une gauche citoyenne pour Die

### La porte reste ouverte

La commune vient d'inaugurer la place Saint-Pierre et de poser la première pierre de la maison de santé. C'est l'aboutissement de projets démarrés sous le mandat précédent. La maison de santé qui devenait vraiment une urgence a été annulée en début de mandat, puis il a été relancé pour revenir à la case départ : sur le quartier Chanqueyras.

Aujourd'hui, les élus de l'opposition n'ont pas connaissance de projets nouveaux, de projets importants "sur les rails" pour les dix prochaines années. C'est une façon de laisser la porte ouverte...

Le groupe d'opposition n'a eu de cesse durant ce mandat de défendre les valeurs pour lesquelles il a été élu : égalité homme femme en exigeant d'agrandir la halte-garderie (porté par la Communauté des communes), maintien des subventions aux associations et au social, tarif progressif de l'eau et de l'assainissement, investissement pour consolider l'approvisionnement en eau, isolation thermique des bâtiments publics, politique pour les déplacements doux, valorisation du centre ville (notamment opération façade abandonnée par la majorité). Nous avons parfois été écoutés, parfois pas. Nous regrettons quand même le peu de coopération, de concertation et d'écoute de la majorité avec les élus de tous bords et avec les habitants.

Ce mandat aura été marqué par la fermeture des services de la maternité et de la chirurgie emblématiques de l'hôpital de Die. Les conséquences sont dramatiques pour la population et pour les salariés qui ont vu leur condition de travail se dégrader. Nous n'avons eu de cesse de demander le maintien, l'amélioration des services et les moyens humains et financiers.

Au sein de la communauté des communes où siègent 75 délégués, nous avons souvent alimenté le débat, notamment pour que les communes n'y perdent pas leur capacité de débattre et de choisir pour les projets qui les concernent. Il y aura par exemple des débats et des votes dans les communes sur le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avant que celui-ci, à chaque étape, soit validé par le conseil communautaire. C'était une de nos demandes fortes pour que la démocratie ne soit pas qu'un slogan sur le papier.

Notre groupe a vu passer neuf élus, engagé chacun selon ses envies et ses moyens. Des élus ont parfois délibérément démissionné pour laisser la place à plus jeune, pour renouveler, pour que d'autres puissent se former. L'avenir nous dira si ces choix étaient opportuns...

Nous souhaitons à tous, Dioises, Diois, une bonne année 2020, une année d'engagements – ils sont multiples – pour la commune, pour le vivre ensemble, pour un environnement sain.

*Pour le groupe Une gauche citoyenne pour Die, Philippe Leeuwenberg*

## Pour Die Naturellement

Nous éliions en mars l'équipe municipale pour 6 ans. Une nouvelle page de Die s'écrira avec ce vote.

Qu'en est-il de la page que nous allons tourner?

Pour Die Naturellement a toujours défendu des positions constructives. Pour ce faire, nous avons étudié avec attention chaque projet présenté par la municipalité. Nous en avons soutenu certains et l'assumons, car la coopération avec l'équipe actuelle a permis quelques avancées.

Les nouveaux tarifs de l'eau vont dans le bon sens.

La rénovation thermique du Pestel est une belle opération. Il aurait fallu continuer dans la direction de la transition énergétique et l'accélérer. Or le choix a été de ralentir.

La microcentrale de Rays est une réussite. L'excédent obtenu chaque année aurait pu être affecté directement à des opérations similaires, pour entrer dans un cycle vertueux de production d'énergie renouvelable. Il est remis simplement dans le pot commun du budget général, sans véritable ambition.

Le point noir de ce mandat est évidemment la maison de santé à Chanqueyras. Nous avons toujours été les seuls à nous opposer à ce projet destructeur du centre-ville. Die devra assumer cette erreur majeure d'aménagement du territoire pendant des années.

Le nouvel hôpital sera-t-il construit à l'opposé de la maison de santé, en grignotant encore de précieuses terres agricoles?

Et cette nouvelle page?

Pour faire face aux défis qui nous attendent, il va falloir être sacrément imaginatifs, confronter des idées, coopérer de manière ludique et efficace! C'est dans cet esprit d'ouverture qu'une majorité des membres de Pour Die Naturellement s'inscrit dans une nouvelle équipe, fusion de plusieurs tendances.

En maintenant le cap : l'économie au service de la transition écologique, des solidarités et de la biodiversité. Et pas l'inverse.

Nous terminerons cette ultime tribune en rendant une nouvelle fois hommage à Didier Jouve. Didier fit partie des hommes qui ont sauvé la rivière Drôme, qui ont inventé la Biovallée. Le projet simple de bien-vivre ensemble, en paix, dans un environnement sain, a guidé sa carrière et son investissement politique. Il a toujours défendu le projet écologiste avec cran et sincérité. Nous continuerons sur cette lancée.

Nous vous souhaitons une excellente année 2020, en espérant vivement que tous ceux qui se disent désormais écologistes incarnent vraiment le changement que nous devons collectivement mettre en œuvre. Pensez à vous inscrire et à faire inscrire vos amis sur les listes électorales!

*Philippe Lloret et l'équipe Pour Die Naturellement*

## FACILITEZ VOS DÉMARCHES

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'espace abonné vous propose des services simples pour vous faciliter la vie : résilier votre abonnement, souscrire votre contrat, payer votre facture et relever votre compteur. Ce portail vous permet également de recueillir des informations concernant votre contrat et d'accéder à de nombreux documents (tarifs, règlements des services, bilan qualité eau ARS, factures...). En tant que titulaire du contrat, vous êtes seul à accéder à ces informations.

>>> [www.portailabonnes.mairie-die.fr](http://www.portailabonnes.mairie-die.fr)

## BIEN GÉRER VOTRE COMPTEUR

Il appartient à chaque abonné de procéder au suivi de son compteur d'eau afin notamment de repérer une éventuelle fuite. La relève des compteurs par la Régie est effectuée une fois par an. Toutes les installations privées en aval du compteur d'eau sont de la responsabilité de l'abonné.



### Protéger votre compteur contre le gel

Vous devez isoler votre compteur par des plaques de polyuréthane ou polystyrène extrudé à l'intérieur du regard. N'utilisez pas de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.). Votre compteur est sous votre responsabilité que vous soyez propriétaire ou locataire. Ainsi la réparation ou le remplacement d'un compteur gelé est à votre charge.

### Votre compteur doit être accessible

Afin d'effectuer le relevé de votre compteur, il est nécessaire de donner l'accès à nos techniciens chargés de la relève. S'ils sont dans l'impossibilité de l'effectuer, il vous sera laissé un avis de passage dans votre boîte aux lettres pour convenir d'un rendez-vous.

## HIVER TRANQUILLE

Vous avez 70 ans et plus, vous vivez seul(e) ou en couple, isolé(e)(s), avec des difficultés à vous déplacer. La mairie met à votre disposition un service pour vous assister tout au long de l'hiver. Si vous le souhaitez, des agents de police municipale vous rendront régulièrement visite et seront à votre écoute pour contribuer à votre tranquillité. N'hésitez pas à contacter le service de police municipale au 04 75 21 08 85.



## RECENSEMENT 2020

**Du 16 janvier au 15 février 2020**

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Au niveau communal : le nombre d'habitants va déterminer le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État à la commune, il permet également à la collectivité d'adapter les équipements et services dont la population a besoin.

Le recensement est obligatoire, vos informations personnelles sont protégées (procédure validée par la CNIL), l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Les agents recenseurs sont soumis au secret professionnel.

Vous pouvez répondre au questionnaire du recensement par Internet, dès lors que l'agent recenseur vous aura remis la notice avec vos identifiants de connexion au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Si vous préférez, vous pouvez répondre sur les formulaires papier : une feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes habitant le logement. Ces documents vous seront remis par l'agent recenseur de votre secteur qui viendra les récupérer lors d'un rendez-vous que vous aurez convenu.

>>> [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LISTES ÉLECTORALES

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020. Cette date peut être repoussée dans certaines situations (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle...). Vous pouvez vous préinscrire directement ou vérifier que vous êtes bien inscrit sur le répertoire national sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020**

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**  
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**

pour **VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES :**

-  **Sur Internet**  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « Elections »
-  **En mairie**  
en personne ou en mandatant un tiers
-  **Par courrier**  
en écrivant à votre mairie
-  **Informations**  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr),  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
ou contactez votre mairie



## VILLE PRATIQUE

### LE PÔLE SOCIAL

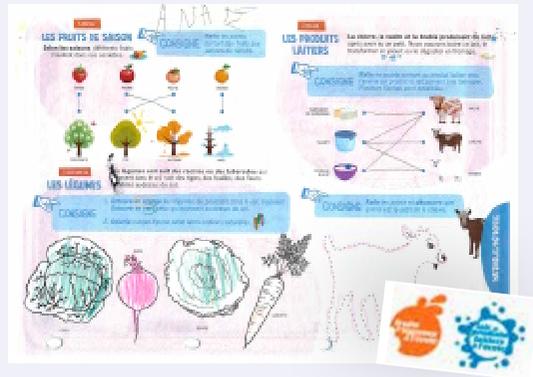
Le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'Accueil de jour et l'Accueil de nuit sont les trois services du pôle social de la ville de Die. Ses objectifs sont de répondre aux attentes des habitants en difficulté, en recherche d'une aide pour accéder à leurs droits, d'un appui pour favoriser leur insertion, d'un soutien pour surmonter les épreuves de la vie. Au sein de notre collectivité territoriale, la notion de service public est la première des valeurs qui anime nos équipes. Une notion qui inclut à elle seule de nombreuses autres valeurs fortes : respect, citoyenneté et disponibilité. Pour mieux vous informer de ses missions, le pôle social vient d'éditer une plaquette d'information disponible en mairie ou en ligne.

>>> [www.mairie-die.fr/sante-social/](http://www.mairie-die.fr/sante-social/)



**Prochains conseils municipaux**  
28 janvier à 19h30 / 18 février à 19h

## CANTINE



Set réalisé le 13/12/2019 par une élève de maternelle.

Dans le cadre du programme européen de distribution de fruits et légumes frais et de lait et produits laitiers bénéficiant d'un signe officiel de qualité, dans lequel la cantine de Chabestan s'est engagée, une action pédagogique doit être mise en place auprès des élèves de maternelle et primaire. L'outil proposé est la réalisation d'un set de table comprenant un recto à colorier et un verso avec des activités simples à compléter par les enfants.

## EN BREF

- Le site Internet de la mairie met à disposition un **annuaire des associations dioises**. Pensez à mettre vos infos à jour directement en ligne.
- Besoin de créer ou refaire une **carte d'identité ou un passeport**? Prenez votre rendez-vous en mairie sur [www.mairie-die.fr](http://www.mairie-die.fr)
- Urbanisme : avant tous travaux sur votre propriété, pensez à vérifier si vous devez déposer une **déclaration préalable ou une demande de permis de construire** en mairie. Vous pouvez également vous informer sur [www.mairie-die.fr/demarches/urbanisme-logement/](http://www.mairie-die.fr/demarches/urbanisme-logement/)

• **Pensez à élaguer vos arbres** lorsque les branches surplombent le domaine public. **Les déchets verts ne doivent pas être déposés dans la nature**, notamment rivière et ruisseau, car ils provoquent des embâcles nuisibles au milieu naturel et aux équipements. **La déchetterie de Die est ouverte du lundi au samedi** (quartier Ruinel, tél. 04 75 21 00 74) : 9h-12h et 14h-17h (18h en été) / fermée dimanches et jours fériés.

# la Navette

- Pour faciliter le déplacement et l'accès aux services des personnes sans véhicules ou à mobilité réduite,
- Pour stimuler la consommation de centre-ville et préserver nos commerces de proximité,
- Pour encourager la piétonnisation,

La Ville de Die met en place un service de navettes gratuit à titre expérimental ouvert à tous du 5 octobre 2019 au 9 mai 2020 les mercredis et samedis matins de 9h à 13h30.



MERCREDI & SAMEDI / 9H-13H30

LIGNE OUEST			DERNIER RETOUR
ST-PIERRE			
		10h25	11h55
1	Pierre Pointue	9h	10h30
2	Chargière-Belle Justine	9h04	10h34
3	Clos de Chamarges	9h09	10h39
4	Les Bâtets-Route de Ponet	9h13	10h43
5	Les Bâtets-Rue des Genêts	9h17	10h47
6	Tartussane	9h23	10h53
7	Piscigne-Tulipes	9h30	11h00
8	Plas-Rue des Cyprès	9h35	11h05
9	Chemin des Combes	9h39	11h09
10	Rue de L'Aure	9h42	11h12
ST-PIERRE			12h45
VIADUC			12h55
1	Les Miellons	9h50	11h20
2	Ausson-Martouret	9h54	11h24
3	Les Floreaux	10h01	11h31
4	Chanqueyras	10h07	11h37
5	L'Hommet	10h14	11h44
VIADUC			11h50
LIGNE EST			DERNIER RETOUR

Depuis deux mois, tous les mercredis et samedis, un petit bus rallie les quartiers les plus excentrés au centre-ville. Il est encore trop tôt pour un premier bilan, mais les retours sont déjà plus que positifs. En moyenne par tournée, quinze personnes empruntent la Navette, et certaines deux fois par semaine : ce sont pour la plupart des personnes âgées, sans moyen de déplacement ou ravies de ne pas s'encombrer d'un véhicule qu'il faudra garer, mais aussi régulièrement une nounou et ses enfants. Louis, le chauffeur désormais attiré de la tournée se montre serviable et toujours à l'écoute. Les utilisateurs, disons même les utilisatrices (il y a très peu de messieurs) sont enchantées de ce service et espèrent bien que la Navette n'a pas fini de sillonner les petites routes autour de Die.

À la demande des usagers, déplacement de l'arrêt de Chanqueyras.



## TÉLÉTHON

Accompagnée par la mairie, la manifestation du samedi 7 décembre portée par l'Association française contre les myopathies a comme chaque année réuni de nombreux partenaires : Commune libre de Saint-Marcel, Amy Patchwork, Croix rouge de Die-Vestiboutique et Hébergement, Club de bridge, Écho diois, Diois FC, Aïkido-Jujutsu, Sapeurs Pompiers, Country River Drôme, Die Cantat, Voconces Harley, APEI du Val Briand, Que du Bonheur dans le Diois, UNRPA, Rugby, Les Ours du Glandasse, Unicité dioise, Adsa, école Notre-Dame, Touche d'espoir, Art Die Sax's, Judo Club diois. La cathédrale était ouverte pour la visite et la montée au clocher. La journée s'est achevée par un repas dansant à la salle polyvalente.



Parcours et horaires sur [www.mairie-die.fr](http://www.mairie-die.fr) et flyers disponibles dans vos magasins préférés



[www.mairie-die.fr](http://www.mairie-die.fr)

N° Vert 0 800 026 150

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE